



Creer une société civile immobilier

Par **lemec**, le **04/06/2009** à **18:19**

Bonjour,
je voudrai vous demander qlq info,
voila je ne suis pas marie mes je vis en concubinage avec ma concubine qui on a 5 enfants
, puis on a une maison principale et deux appartements en locations depuis 2003 on paie
beaucoup impots et contribution social on m'a parle sci (entre variable et fixe qu est le
mieux) je vais en creer un avec ma concubine seulement quel risque avec mes deux
appartements et pourrait-on mettre notre maison principale aussi si quel avantage et
inconvenient en cas deces l'un de nous et nos enfants alors je souhaite avoir plus
renseignements merci par avance.

2eme

j'avais acheter un appartement tout seulement sans ma concubine , alors etant donné je vais
creer un sci est-ce que je peux intregrer mon appartement que je acheter tout seule quel
risque s'il y en a merci.